



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question écrite n° 121978

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le moratoire concernant l'UO maintenance wagons de Longueau, qui dépend de l'EIMM de Picardie, et sur le nouveau bâtiment de maintenance des TER Picardie. Concernant le moratoire de UO maintenance wagons de Longueau, dans un courrier adressé au syndicat CGT des cheminots de Longueau daté du 13 avril 2005, le ministre des transports de l'époque s'engage à une stabilisation des effectifs pour les années 2006, 2007 et 2008. Il semblerait logique d'en déduire que cet engagement court jusqu'en décembre 2008. Or il est question maintenant d'une fin de ce moratoire en février 2008, qui semble par ailleurs incompatible avec l'augmentation programmée pour les années à venir de l'activité maintenance wagons. Enfin, concernant le futur bâtiment de maintenance des TER Picardie, comment ne pas douter de la pertinence d'une maintenance assurée en région parisienne alors qu'il me semblerait logique qu'elle soit assurée au plus près de son utilisation, c'est-à-dire en Picardie. L'UO wagons de Longueau apparaît de ce point de vue comme le plus approprié. Il lui demande s'il compte faire respecter les engagements pris à propos du moratoire concernant l'UO maintenance wagons de Longueau et s'il compte privilégier une implantation de l'atelier TER Picardie sur ce site.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121978

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3514